

Allo Candy ASBL

Projet pédagogique  
de l'accueil  
extrascolaire de  
l'école Saint Joseph  
de Dampremy





Chers parents, voici notre projet pédagogique. Vous y trouverez nos objectifs, notre mode de fonctionnement et notre travail au quotidien. Cela afin de mieux nous connaître et vous assurer de notre implication auprès de vos enfants au quotidien.

Brièvement, Allo Candy est une ASBL (association sans but Lucratif) en place depuis 1983 suite à une réflexion menée par la commission vie féminine sur le besoin des familles en termes de garde d'enfants. De Là, il y a eu la création d'une halte de garderie et d'un service de garde d'enfants malades à domicile. Le projet a évolué et en 2008, l'asbl s'est établi sur l'aéropole de Gosselies avec un projet crèche, des centres de vacances et des accueils extrascolaires en place.

Nous sommes présents à l'école Saint Joseph depuis ce 28/08/2023 sous la forme d'un accueil extrascolaire qui s'inscrit dans le programme clé de l'ATL de la ville de Charleroi.

Ce projet est réglementé par :

- ✓ Le décret du 3/07/2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire.
- ✓ Le code de Qualité de l'accueil de l'ONE

Pouvoir organisateur :

L'accueil extrascolaire est organisé sous la responsabilité de l'A.S.B.L. Allo Candy, représentée par Mme Delaitre, présidente en fonction et Mme Rosa- Maria Gagliano, Directrice de l'ASBL.

La personne responsable de l'accueil extrascolaire est Mme Nathalie Martinesse, 071/450 333- [as@allocandy.be](mailto:as@allocandy.be)

Public visé :

Notre accueil est ouvert aux enfants fréquentant l'Ecole Saint Joseph, rue Baudy 4A, 6020 Dampremy de 7h à 8h. Ceux-ci ont entre 3 et 12 ans. Les enfants passent obligatoirement par l'accueil extrascolaire durant ce laps de temps afin d'assurer leur sécurité et leur prise en charge.

Les horaires de l'accueil extrascolaire Allo Candy :

Tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, le matin entre 7h et 8h et le soir entre 14h30 et 18h, le lundi et entre 15h30 et 18h, le mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi après-midi de 12h à 18h.

## ○ Nos objectifs

Notre objectif est de proposer un temps de loisirs adapté aux besoins individuels de chaque enfant, en participant à l'épanouissement individuel de chacun au sein de la collectivité.

Nos objectifs pédagogiques sont de :

- Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et suivant son imagination.
- Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles en faisant que chaque moment de la vie quotidienne en collectivité soit une véritable activité en soi.
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité en permettant à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.
- Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.

## ○ L'inscription à l'ATE :

Notre arrivée au sein de l'école a été prévue en juin 2023 auprès des parents par la directrice de l'école qui souhaitait un accueil extrascolaire différent ; preneur de projets et avec une dynamique différente. Un dossier a été rendu à chaque élève afin que les parents puissent les y inscrire dès la rentrée scolaire.

Si l'enfant se présente à l'accueil et qu'il n'a pas de dossier, il est inscrit sur la fiche de présence. Afin de se familiariser avec le lieu, l'accueillant se présente à l'enfant, prend note du nom, prénom, classe de l'enfant. Elle lui explique le fonctionnement de l'accueil extrascolaire, comment il se déroule, lui montre l'endroit où l'on dépose ses effets personnels, lui fait visiter les lieux et lui indique les jeux, le matériel disponible et les règles qui régissent l'utilisation du matériel.

« Le premier contact permet de créer un lien qui se veut rassurant et bienveillant. Nous visons l'épanouissement de l'enfant et visons une qualité dans la relation que nous lui offrons. Il doit se sentir à l'aise, entendu et écouté afin de créer un lien de confiance ».

Lorsque le parent se présente, un dossier d'information est remis afin d'être complété et l'accueillant prend le temps de relater un moment de l'accueil ou une anecdote qui a eu lieu durant l'accueil.

Le personnel de l'école se fait le partenaire de l'accueil extrascolaire car nous sommes présents dans la continuité de la journée des enfants fréquentant l'accueil. Cela permet d'avoir des échanges entre l'enseignant et nos accueillants.

- Organisation de l'accueil au quotidien :



Le matin, le parent se présente à la barrière de l'école, il s'annonce via un parlophone. L'accueillant peut identifier le parent et ouvrir la barrière en toute sécurité. Une rampe d'accès permet l'entrée vers le local de l'accueil extrascolaire.



Le parent dépose son enfant à la porte de l'accueil.

Un porte manteau à l'intérieur du local permet à l'enfant de déposer ses effets personnels afin de les y retrouver après l'accueil.

L'accueillant prend le temps, le matin, de s'enquérir près de l'enfant et de son parent de son état d'humeur et comment s'est passé le réveil, le déjeuner, ....

L'enfant a la possibilité de prendre son petit déjeuner s'il le souhaite.

Des tables sont à disposition ainsi que des chaises adaptées aux enfants de maternelles et de primaires.



Des jeux sont proposés aux enfants ainsi que des livres, du matériel également.

Le soir, dès lors que la présence de l'enfant est notée, celui-ci dépose son manteau et son cartable afin de ne pas encombrer le local et permettre de retrouver ses biens lors de son départ.

Durant cet accueil, un enfant peut, s'il ne l'a pas fait à la maison, prendre son déjeuner, un espace lui sera réservé afin de manger à son aise. Également, l'accueillant présent propose une activité, que ce soit des jeux de construction (cubes,...), un jeu de cartes (uno,...), de coloriage, de lecture, une dinette ...

A la fin de l'accueil, l'enfant a pour responsabilité de ranger le matériel qu'il a utilisé et réaménager le local si des tables ont été déplacées par exemple.

Le développement de l'autonomie et de la responsabilité est encouragé au sein du milieu d'accueil.

Par la suite, tous les enfants se regroupent dans la cour de récréation et des enseignants prennent alors le relais jusqu'à l'entrée en classe. Les accueillants n'hésitent pas à s'entretenir avec un enseignant s'il constate qu'un enfant n'est pas bien ou si le parent a demandé de faire passer un message.

Pour l'accueil du soir, il se fait 20 min après la sortie des classes par les accueillants d'Allo Candy qui prennent le relais au professeur. Dans un premier temps, les enfants peuvent profiter de la cour de récréation et s'y défouler avant de rentrer au sein du local.

Lors de l'entrée dans le lieu d'accueil, les enfants déposent leurs effets personnels aux portes manteaux. Une armoire contenant du

matériel, des livres et des jeux est à disposition des enfants qui souhaitent s'occuper. L'accueillante proposera une activité aux enfants si ceux-ci n'ont pas d'idées. S'ils souhaitent s'occuper seuls, l'accueillant lui laissera la liberté de choisir.

## • Les locaux et les espaces extérieurs :



Le local d'accueil proposé par l'école est spacieux et aménagé de tables, de chaises. Ce local donne un accès direct vers la cour de récréation, la salle de gymnastique et les sanitaires.

Dès que l'enfant entre, il est pris en charge par un accueillant et est sous sa responsabilité. Cela signifie, entre autres, qu'en cas d'accident, notre assurance prendra en charge les soins délivrés.

L'accueillant est attentif au besoin de l'enfant et s'enquiert de son humeur et son bien-être. Nous essayons de maintenir une ambiance familiale et une attention particulière pour chaque enfant qui entre dans l'accueil. Il est important de créer du lien avec chaque enfant, qu'il se sente reconnu et apprécié.

L'accueillant offre un espace sécurisé et adapté durant le temps passé dans le local d'accueil.

La salle de gymnastique est disponible et exploitée quand le temps ne permet pas d'utiliser les espaces extérieurs. Le matériel de l'école est à la disposition du personnel qui en font l'usage et on le soigne et on le range.



De plus, l'école est preneuse de l'école du dehors et nous profitons avec les enfants des espaces extérieurs en tant que terrains de jeux mais également terrains de découverte, d'apprentissage (respect de l'environnement) et d'expérimentation (plantations). Les accueillants ont répondu positivement au projet de participer à l'aménagement d'un espace vert au sein de l'école.

La cour de récré est également un de nos espaces de jeux. Il existe un espace « foot » qui a été mis en place pour les jeux de ballons ainsi qu'un panier de basket.



Un espace a été délimité pour les enfants de maternelle avec des modules de jeux, des bancs, du matériel.



## • Les accueillants

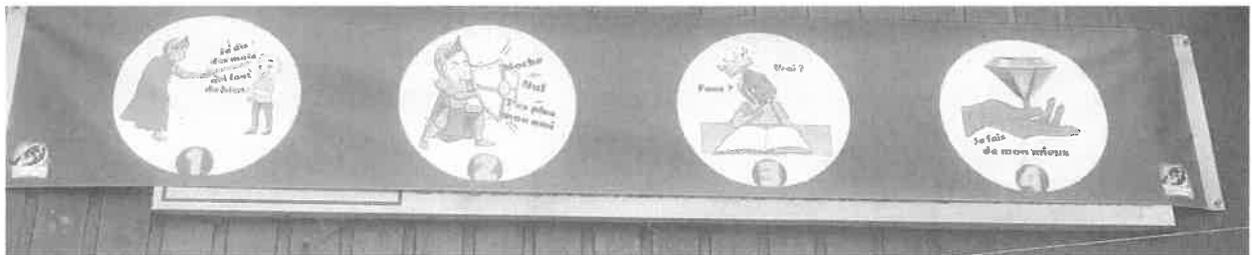
Le personnel accueillant présent sur place est toujours le même afin de garantir la sécurité psychique des enfants et rassurer les parents avec qui un lien de confiance est créé tout au long de l'année. L'accueillant est reconnu dans sa posture attentive et bienveillante. Selon ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles, l'accueillant proposera aux enfants du sport, des jeux collectifs et de coopération, de la peinture, de la danse. Il met au service de l'enfant, ses connaissances et ses habilités, son savoir-faire. Les activités proposées aux enfants sont gratuites et du matériel est disponible.

Les accueillants seront attentifs à proposer des jeux qui correspondent à l'âge des enfants.

« Éduquer, c'est entendre le besoin, la raison derrière le comportement inacceptable, c'est avoir de l'empathie pour la cause » - Arnaud Deroo

## • Les règles

Nous posons un cadre sécurisant et respectueux dans le respect de chacun. Les règles de politesse et de vie en communauté sont rappelées en continuité des règles imposées au sein de l'école. L'école pratique les accords toltèques en son sein mais également la CNV et l'écoute active qui sont pour nous des principes fondamentaux dans le respect de chacun et de la communication instaurée entre chacun.



Les accueillants sont ouverts à la discussion, cela permet aux enfants de se confier spontanément car nous créons un lien de confiance et un espace de dialogue convivial et bienveillant.

Nous échangeons volontiers avec les parents autour du bien-être de leur enfant et de ses besoins quelles que soient leurs caractéristiques sociales, culturelles, environnementales ou encore économiques.

Un travail de collaboration avec la direction, la secrétaire et les enseignants est primordial pour garantir un accompagnement de qualité et une complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant. L'équipe s'y attèle chaque jour afin d'être dans la continuité de ce qui a lieu à l'école et renforce positivement ce qu'il s'y déroule.

« Lorsque deux forces sont jointes,  
leur efficacité est double. »

Isaac Newton

## • L'amusement par le jeu comme outil d'apprentissage

Durant la semaine, nous proposons différentes activités après la prise des gouters.

Lundi : initiation aux échecs et jeux de sociétés,

Mardi : activités autour du développement personnel et de l'art

Mercredi : du sport, des jeux coopératifs ou encore du jardinage

Jeudi : activités autour de la danse et de la musique

Vendredi : Lecture de contes

Les activités proposées sont modulables et varient en fonction des besoins et demandes des enfants. Ceux-ci ont le choix d'y participer ou pas suivant comment ils veulent occuper leurs temps libres. Mettre en place des activités est un point essentiel de réflexion car elles doivent donner l'envie et éveiller le développement psychomoteur, la curiosité et l'imagination des enfants. Notre souhait est également d'inculquer au travers de jeux et d'activités, des valeurs qui sont importantes dans une vie collective telles que le respect de soi, des autres, des règles ainsi que du matériel.

L'accueil extrascolaire que nous offrons n'est pas une école de devoirs. Nous n'avons pas d'autorisation et notre personnel n'est pas qualifié pour cela mais nous offrons l'espace à l'enfant qui désire faire ses devoirs de manière autonome.

Art. 2. du Code de qualité de l'accueil : Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées.)

« Dès qu'un enfant comprend quelque chose, il se produit en lui un mouvement admirable. S'il est délivré de la crainte et du respect, vous le voyez se lever, dessiner l'idée à grands

gestes, et soudain rire de tout son coeur, comme au plus beau des jeux. » Propos sur l'éducation (1932) de Emile-Auguste Chartier, dit Alain

## ● A la rencontre des parents

Les accueillants sont disponibles et à l'écoute des parents.

Nous rencontrer permet de favoriser une meilleure relation faite d'échanges et de partages.

(Art. 17. du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant.)

Un lien de confiance est créé petit à petit avec les enfants et les parents afin de répondre aux besoins de chacun.

(Art. 15. du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient.)

## ● Le bien-être des enfants

Chaque enfant est accueilli dans un climat de confiance avec le sourire dans un cadre sécurisant, adapté et ludique.

(Art. 3. du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillant(e)s avec l'enfant.)

L'écoute active permet à l'enfant de se sentir entendu, respecté et compris. Les accueillants sont attentifs aux besoins des enfants et leurs permettent de s'exprimer de manière libre et d'encourager l'expression de leurs émotions, leurs besoins.

(Art. 4. du Code de qualité de l'accueil : Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.)

## ● Notre relation avec l'école

Les contacts et la collaboration avec la direction de l'école et les équipes enseignantes sont très importantes afin de permettre une cohérence et un travail d'équipe pour le bien-être des enfants. Notre accueil se fait en continuité de la journée scolaire. Nous accordons les mêmes valeurs que l'école qui sont le respect sous toutes ses formes, le partage, l'écoute, la bienveillance. Le personnel est également acteur et participatif aux différents projets mis en place par l'école. Leur contribution permet de faire partie de l'équipe enseignante et de s'y intégrer plus facilement.

## ● Nos Projets

- L'aménagement du local : les tables ont été placées différemment, du matériel a été enlevé, des armoires ont pris place afin que le matériel soit disponible et à portée de main des enfants. Ils choisissent eux-mêmes comment occuper leur temps, ils sont acteurs de leur temps libre.
- Mise en place d'un coin repos /détente : des tapis au sol, des coussins, une lumière tamisée. Les accueillants souhaitent créer un coin cocoon où les enfants peuvent se reposer, lire, rêver, ... mais aussi s'isoler si le besoin s'en fait ressentir.

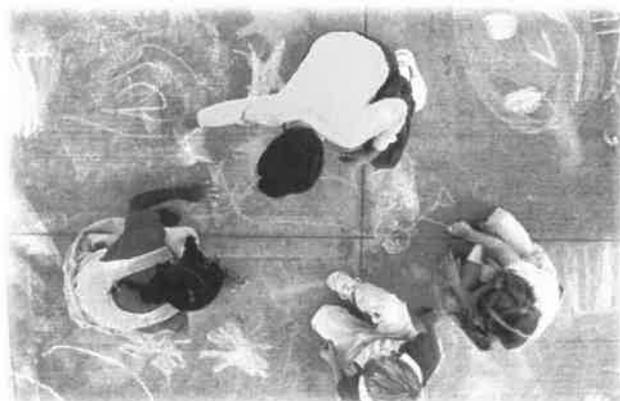


# **Allo Candy asbl**

## **Accueil extrascolaire de l'école saint Joseph de Dampremy**



### **RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR**





### Notre mission :

Elle est de veiller à l'encadrement et l'épanouissement des enfants âgé de 2.5 à 12 ans sans discrimination.

### Notre objectif :

Il est de garantir le bien-être de votre enfant et votre satisfaction par une collaboration et une communication quotidienne entre vous et notre équipe.

### Cadre légal :

Nous nous inscrivons dans le décret de la communauté française du 3/07/2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant le temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire. Vous trouverez dans ce règlement les règles et les principes qui régissent notre fonctionnement. En prendre connaissance vous permettra de situer nos droits et devoirs à tous.

### Un dossier à compléter :

Lors du remplissage et de la signature du dossier de votre enfant, vous trouverez un talon à signer spécifiant votre connaissance et votre adhésion au présent règlement d'ordre intérieur. Également, le droit à l'image de votre enfant par notre service sera à compléter.

Nos services sont les suivants :

- Une Crèche :  
Accueil de 49 enfants de 0 à 3.5 ans ouvert de 7h à 18h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés).
  
- Accueil d'enfants malades à domicile :  
Contact de 7h à 18h30 pour en faire la demande pour les enfants de 0 à 12 ans au 071/ 450 333.
  
- 2 centres de vacances  
Ouverts durant les vacances scolaires de toussaint, Noel, carnaval, pâques et d'été, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) pour les enfants âgés de 2.5 ans (propres) à 12 ans.
  - L'école de la Garenne, Rue de Lodelinsart 200 à 6000 Charleroi  
Ouvert de 7h à 17h30
  - L'Institut Sainte Marie, Rue de l'église 7 à 6210 Rèves  
Ouvert de 7h à 17h30

## Inscriptions et informations sur [www.allocandy.be](http://www.allocandy.be)

- 3 accueils extrascolaires  
Ouverts durant l'année scolaire du lundi au vendredi, matin et soir.
  - *L'institut Sainte Marie, rue de l'église 107, 6210 Rèves*
  - *L'école Saint Joseph, rue Baudy 4A, 6020 Dampremy*
  - *L'école Notre Dame, rue de Châtelet5, 6030 Marchienne au Pont*

## Notre équipe :

Elle se compose d'une vingtaine de puéricultrices expérimentées dans l'animation d'enfants âgés de 3 ans à 12 ans, d'éducateurs mais également de 2 coordinatrices en centre de vacances

D'un encadrement administratif assuré par :

- David Zannini, adjoint à la direction et comptable ;
- Aurélie Verleyen, secrétaire ;

D'un encadrement social assuré par :

- Nathalie Martinesse, assistante sociale et directrice des services extérieurs
- Marie Malaise, infirmière et directrice de crèche ;

D'une responsable de l'asbl :

- Rosa-Maria Gagliano, directrice de l'asbl.

Nous collaborons avec

- Mme Lecocq Béatrice, coordinatrice d'accueil de l'ONE, qui supervise nos activités.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil extrascolaire ? Il vous suffit de vous présenter le 1<sup>er</sup> jour d'accueil à l'accueillante présente. Elle vous donnera un dossier à compléter. Il pourrait être modifié si vous aviez un changement quelconque (familiale, adresse, numéro de GSM) dans le futur.

Durant cette première rencontre, le personnel vous renseignera sur nos horaires, notre mode de fonctionnement en termes d'organisation, de facturation et des points essentiels liés au dossier de votre enfant.

### Le dossier comprend :

Une fiche d'identité reprenant les renseignements généraux ;

Une fiche de santé reprenant des informations importantes sur la santé de votre enfant (allergies, maladies) ;

Une fiche de décharge médicale soulignant que vous autorisez notre personnel à administrer les premiers soins à votre enfant en cas d'urgence ; nous pouvons administrer du paracétamol à un enfant fébrileux

Une autorisation tierce personne mentionnant toutes les personnes susceptibles de reprendre votre enfant en votre absence.

En annexe, 2 vignettes au nom de votre enfant ainsi qu'une composition de famille et tout autre document précisant un souci de santé ou encore un jugement précisant un système de garde entre parents séparés ou divorcés.

Le dossier de votre enfant est important, il permettra à nos accueillantes de vous contacter en cas d'urgence ou de questions éventuelles liées à votre enfant. Mais également, nous permettre de vous offrir une meilleure qualité de service car les informations contenues sont utiles.

### L'attestation fiscale

Cela nous permet également de transmettre les données liées à l'accueil de votre enfant au SPF afin d'être pris en compte directement lors de la remise de vos contributions. Une attestation papier vous sera tout de même remise afin de justifier le montant si besoin.

De plus, il s'agit d'une condition pour recevoir des subsides et permettre que ce service puisse fonctionner.

Si votre enfant a fréquenté notre accueil mais que vous n'avez pas reçu cette attestation, vous pouvez la réclamer par mail à notre comptable David Zannini (compta@allocandy.be).

### L'assurance

Votre enfant sera couvert par notre police d'assurance Ethias (n°45045586) durant l'accueil extrascolaire pour les dommages corporels uniquement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des biens personnels.

## L'horaire

Nous accueillons vos enfants du lundi au vendredi, matin et soir :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Matin	7h à 8h15	7h à 8h15	7h à 8h15	7h à 8h15	7h à 8h15
Soir	14h30 à 18h	15h30 à 18h	12h à 18h	15h30 à 18h	15h30 à 18h

## Le tarif

Matin	Soir 15h30 à 16h30	Soir 16h30 à 18h	Mercredi après-midi	Frais de dossier 1X
1€	1.5€	1€	1€ (12h à 15h) +1 €(après 15h)	2.5 €

Notre demande, pour vous, parent, tuteur est de :

- Remplir le dossier d'information fourni par notre accueil extrascolaire et le rendre à l'accueillant, complété et signé.
- Fournir une prescription médicale s'il faut administrer un traitement durant le temps d'accueil.
- Prévoir un repas et des collations.
- Déposer et reprendre votre enfant à l'entrée du local de l'accueil extrascolaire. Nous vous rappelons que votre enfant est sous votre responsabilité si un évènement survient hors du local ou sur le chemin allant vers celui-ci.
- Prévenir par écrit si une autre personne devait reprendre votre enfant. Celle-ci devra présenter une pièce d'identité et devra être reprise dans la fiche des tierces personnes sous peine de ne pas remettre votre enfant.
- Respecter les horaires du lieu d'accueil, en cas de retard, s'engager à prévenir l'accueil au numéro de GSM : **0474/99 64 03**

- Respecter les accueillants extrascolaires, le règlement ainsi que les autres enfants du lieu-dit.

Il est demandé à votre enfant :

- La politesse et respect de l'autre, du matériel et des locaux
- La reprise de ses effets personnels
- De ne pas quitter le lieu d'accueil sans autorisation
- De respecter le personnel d'accueil

Pour les accueillantes :

- Être en permanence en contact direct avec les enfants qui leur sont confiés,
- Veiller à l'intégration de chacun,
- Prendre en charge les enfants et leur proposer des activités ludiques et récréatives,
- Déterminer les zones de jeux actifs ainsi que les règles à respecter
- Prévenir les parents en cas de malaise, de fièvre ou tout autre souci de santé. A noter que du paracétamol est à disposition des accueillantes et qu'il pourra être administré à l'enfant qui a de la température après en avoir averti les parents,

*En cas de retard ou de difficultés, n'hésitez pas à contacter directement l'équipe : 0474/99 64 03*

*En cas de plainte, recours, suggestions :*

*Direction des services extérieurs : Nathalie Martinesse*

- *Par téléphone au 071/450.333.*
- *Par mail : [as@allocandy.be](mailto:as@allocandy.be)*

*Concernant votre **facturation** :*

*Service secrétariat : Aurélie Verleyen*

- *Par téléphone au 071/450.333.*
- *Par mail : [secretariat@allocandy.be](mailto:secretariat@allocandy.be)*

*Attestations fiscales :*

*Service comptabilité : David Zannini*

- *Par téléphone au 071/450.333.*
- *Par mail : [compta@allocandy.be](mailto:compta@allocandy.be)*

*Venez visiter notre site, vous y trouverez beaucoup d'informations utiles concernant notre Asbl :*

**WWW.allocandy.be**